



L'avocat haïtien Newton Louis St Juste, l'un des plus médiatisé ces derniers mois, a demandé, le mardi 9 avril, aux députés et sénateurs de mettre sur pied une commission d'enquête parlementaire sur le président Martelly et le premier ministre Lamothe, a appris Haïti Press Network.

Cette commission (en chambre séparée), selon Newton Louis St Juste, doit enquêter sur le passé du président de la République Michel Joseph Martelly et le premier ministre Laurent Salvador Lamothe, qui ont fait l'objet de dénonciation avant leur fonction.

« Certes, le président de la République et le chef du gouvernement, tenant compte de leur fonction, ne peuvent pas répondre à la justice, mais la loi n'empêche pas que l'on enquête sur eux », a indiqué Newton Louis St Juste, dans une interview à HPN.

Me St Juste, avocat du barreau de Port-au-Prince, et un des farouches juristes opposant à l'administration Martelly, a dit prendre la décision de demander au Parlement de mettre en place une commission d'enquête sur les deux responsables du pouvoir Exécutif, pour leur passé [douteux].

Newton Louis St Juste a adressé une correspondance aux commissions justice et

anti-corrupcion du Sénat et de la Chambre des députés pour solliciter une commission d'enquête parlementaire sur ces deux hauts fonctionnaires de l'État.

Aussi, l'avocat St Juste a porté le dossier devant l'Unité de lutte contre la corruption (ULCC) et l'Unité centrale de renseignement financier (UCREF) leur recommandant de s'adresser aux institutions spécialisées des pays africains et caribéens impliquées dans la lutte contre la criminalité transnationale, la **corruption** et le **blanchiment des avoirs**.

Il a fondé ses démarches sur les **Conventions** interaméricaine et onusienne contre la corruption ratifiées par Haïti les 19 décembre 2000 et 15 mai 2007, aux articles 137, 224 et suivants et 337 du code pénal et à la loi du 7 avril 2001 sur le blanchiment des avoirs provenant de la drogue et d'autres infractions graves.

Cependant, le chef du **Parquet** de Port-au-Prince, Lucmane Délille, a convoqué l'avocat Newton Louis St Juste au Parquet le mercredi 13 avril en cours, pour fournir des explications sur ses nombreuses dénonciations contre Michel Joseph Martelly et Laurent Salvador Lamothe.

Sylvestre Fils Dorcilus

sylvestref.d@hpnhaiti.com

Twitter : @hpnhaiti / @sfdorcilus